

DELIBERATION DU BUREAU

N°2025-11/77B

<u>Objet</u>: ATTRIBUTION DES MARCHÉS LOTS 1, 2, 3, 4, 5, 6 POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE ENTRE LATOUR-BAS-ELNE ET SAINT-CYPRIEN LES CAPELLANS.

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 novembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :

10

Pour:

8

En exercice :

10

Vote:

Contre:

0

Présents :

8

Abstention:

0

<u>Présents</u>:

Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU,

Christophe MANAS, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés :

Robert OLIVE, Nathalie PINEAU.

Secrétaire de séance :

Jean ROMEO

Date de convocation :

04 novembre 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Sud Roussillon adoptés en application de l'article L 5214-16 du CGCT,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L 2123-1 et R2123-1,

Vu le Projet de Territoire de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu le schéma directeur des mobilités 2023 de la communauté de communes,

Considérant que dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable entre Latour-Bas-Elne et Saint-Cyprien les Capellans (AAP6), il a été lancé un marché de travaux alloti en 6 lots, sur la base d'un montant estimatif de 1 491 573,40 euros H.T.,

Considérant qu'à l'issue de l'analyse des offres reçues et avoir pris connaissance du procès-verbal de jugement des offres fondé sur l'ensemble des critères d'attribution, la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 07 novembre 2025 a décidé de retenir les propositions suivantes, jugées économiquement les plus avantageuses :

	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.
20251124M	GROUPEMENT PULL – EUROVIA Mas Le Palol 66200 ELNE	908 385,23 € HT
20251125M	MOLINER SUD SIGNALISATION 310 rue Chenard et Walcker 66000 PERPIGNAN	32 007,00 € HT
	20251125M	20251124M EUROVIA Mas Le Palol 66200 ELNE MOLINER SUD SIGNALISATION 310 rue Chenard et Walcker

Mail: info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114

LOT	N° DU MARCHÉ	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.
03- CLOTURES	20251126M	GUILLOT PRESTA SERVICES 9 rue de la Barrere 66390 BAIXAS	81 400,90 € HT
04- RESEAUX HUMIDES	20251127M	PULL TP Mas Le Palol 66200 ELNE	50 687,88 € HT
05- RESEAUX SECS	20251128M	SPIE CITYNETWORKS 17 avenue de l'Aérodrome 66240 SAINT ESTEVE	125 548,20 € HT
06- ESPACES VERTS	20251129M	PALM BEACH PAYSAGE Chemin de Villerase 66750 SAINT-CYPRIEN	34 860,09 € HT
MONTANT TOTAL EN € H.T.			1 232 889,30 € HT

Considérant que le montant total des lots s'élève à 1 232 889,30 € H.T. et qu'il est inférieur à l'estimation des travaux.

LE BUREAU, APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

♦APPROUVE l'attribution du marché de travaux alotis comme sus-mentionné, pour un montant total de 1 232 889,30 € H.T.,

SAUTORISE le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

SCHARGE le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

EMEN

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Le Président

Accusé de réception en préfecture 066-246600282-20251112-2025-11-77B-DE Date de télétransmission : 14/11/2025 Date de réception préfecture : 14/11/2025